

# **TTLMS - REGLEMENT TOURNOI NATIONAL B – 18/04/2026**

**Article 1** - Le TOURNOI NATIONAL B organisé par le TENNIS DE TABLE LA MOTTE SERVOLEX se déroulera le :

## **SAMEDI 18 AVRIL 2026**

Ouverture à 7 h

Gymnase de l'Epine

2349 avenue René Cassin

73290 LA MOTTE SERVOLEX

**Article 2** - Le tournoi est homologué sous le n° **2363/2025-B** par la FFTT, et réservé aux joueurs et joueuses licenciés FFTT.

Les résultats seront pris en compte pour le calcul des classements FFTT, au coefficient 0,75.

**Article 3 : Licenciation** - Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis de la certification médicale.

S'il est en règle avec la certification médicale, le joueur est autorisé à jouer. Sinon, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

### **Documents attestant de la licenciation :**

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique).

Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique).

Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fft.com/spid/home.do>

Accès à l'application « FFTT » pour smartphones (Android et IOS).

Les joueurs doivent également pouvoir faire preuve de leur identité dans les conditions prévues par la loi.

### **Article 4** - Rappel sur les règles du jeu :

[https://www.fft.com/site/medias/shares\\_files/reglements-sportifs-2025-applicables-1er-juillet-2025-5148.pdf](https://www.fft.com/site/medias/shares_files/reglements-sportifs-2025-applicables-1er-juillet-2025-5148.pdf)

Il est notamment rappelé aux joueurs que l'usage du boost, de la colle rapide, de revêtements à picots modifiés ou hors liste autorisée est interdit par le paragraphe 2.4.7 des règles du jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre tous. Nous rappelons aussi qu'en cas de non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un service, un point doit être attribué au relanceur (paragraphe 2.6.)

**Article 5** - Le tournoi se déroulera sur **26 tables**. Les tableaux, horaires et dotations sont les suivants :

Tableaux	Nb joueurs	Classement	Heure début	Dotations			
				Quart	Demi	Finaliste	Vainqueur
Tableau A	72	< 900 points (NC à 899)	8 h 15	Lots	15 €	25 €	50 €
Tableau B	72	< 1500 points (NC à 1499)	9 h 15	Lots	30 €	45 €	90 €
Tableau C	48	< 700 points (NC à 699)	10 h 15	Lots	10 €	20 €	40 €
Tableau D	72	< 1700 points (NC à 1699)	11 h 15	Lots	35 €	55 €	110 €
Tableau E	72	< 1100 points (NC à 1099)	12 h 15	Lots	20 €	30 €	60 €
Tableau F	48	Toutes séries	13 h 15	Lots	70 €	130 €	250 €
Tableau G	48	Toutes séries féminin	13 h 15	Lots	40 €	65 €	125 €
Tableau H	72	< 1300 points (NC à 1299)	14 h 15	Lots	25 €	35 €	75 €
Tableau I	72	< 1900 points (NC à 1899)	15 h 15	Lots	45 €	75 €	140 €

Le montant total des récompenses s'élève à **2000 €** en espèces, auxquels s'ajoutent des lots pour les quarts de finalistes.

**Article 6** - Les participations sont limitées à 3 tableaux maximum par joueur. Les tableaux C, F, et G sont limités à **48 joueurs**. Les tableaux A, B, D, E, H et I sont limités à **72 joueurs**. La limite de joueurs par tableaux pourra être modulée en fonction des inscriptions dans chaque tableau. Dans le cas où un tableau comporterait un nombre de joueurs insuffisant, l'organisation se réserve le droit d'annuler le tableau ou de réduire sa dotation.

**Article 7 - Le pointage sera clos 30 minutes avant l'horaire de début de chaque tableau.** Les joueurs inscrits à l'avance mais non pointés 30 minutes avant l'horaire de début du tableau seront scratchés pour le tableau.

**Article 8** - Le tournoi est ouvert à toutes les catégories d'âge à partir de benjamins / benjamines. Les poussins / poussines ne sont pas autorisés à participer.

**Article 9** - Tous les tableaux sont mixtes, sauf le tableau G, toutes séries féminin, réservé aux féminines. Celles-ci ne peuvent pas s'engager simultanément dans les tableaux F et G, car ils débutent à la même heure.

**Article 10** – Le tirage au sort aura lieu en public, à la table du juge-arbitre, 30 minutes avant le début de chaque tableau. Le premier tour de chaque tableau se fera par poules de 3. Les deux premiers de poule seront qualifiés pour entrer dans un tableau final à élimination directe.

Toutes les parties seront jouées au meilleur des 5 manches de 11 points, avec une période d'adaptation de 2 minutes avant chaque partie.

**Article 11** – Sur les fiches de parties, les manches doivent être détaillées et le nom du vainqueur doit être entouré et vérifié par les joueurs. Les parties seront arbitrées par les joueurs en poule. Lors des phases finales de chaque tableau, la fiche de partie doit être rapportée par le vainqueur à la table du juge-arbitre dès la fin de la partie. Le perdant sera éventuellement sollicité pour arbitrer la partie suivante immédiate. Aucun refus d'arbitrage ne pourra être toléré. Les balles plastiques seront fournies par les joueurs. Une tenue et un esprit sportif sont de rigueur.

**Article 12** - Il n'y aura pas d'interruption pour le déjeuner. Buvette et restauration seront disponibles sur place.

**Article 13** - Les droits d'engagement sont fixés à :

Participation à **1 tableau : 9 Euros**

Participation à **2 tableaux : 17 Euros**

Participation à **3 tableaux : 24 Euros**

**Article 14** - Les inscriptions et le règlement se feront exclusivement via un formulaire en ligne.

Le lien vers le formulaire pour l'inscription sera accessible sur le site internet du club : <https://ttlms.fr/> (rubrique tournoi)

Et sur Facebook : [facebook.com/ttlms73](https://facebook.com/ttlms73)

Les inscriptions seront prises en compte jusqu'au **vendredi 17 avril 2026 à 12 h 00 (midi)**.

Par dérogation, une inscription tardive pourra être acceptée sur place le jour du tournoi en fonction des places disponibles dans les tableaux, aux tarifs suivants : 1 tableau : 10 € ; 2 tableaux : 18 € ; 3 tableaux : 25 €.

Dans ce cas, l'incorporation dans les poules pourra se faire indépendamment de la hiérarchie des classements.

Tout désistement intervenant après le 11 avril 2026 ne donnera pas lieu à remboursement, sauf en cas de présentation d'un justificatif médical : la demande devra alors être effectuée dans les 7 jours suivant la date du tournoi.

En cas de forfait ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV, 202 des règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points de classement qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.

**Article 15** - Le juge arbitre du tournoi sera **Jean-Marc DUMANT** (JA 3 - licence : 383324). Il sera assisté par Fabrice PATRY (JA1) et Raphaël AMMARI (JA1), licenciés du TTLMS.

Le scratch sera prononcé **5 minutes** après l'appel du joueur / joueuse dans son tableau.

Les décisions prises par le juge arbitre en application du règlement fédéral et du présent règlement feront autorité et seront non contestables.

**Article 16** - Droit à l'image

Tout joueur ou accompagnateur présent lors du tournoi autorise les organisateurs à diffuser des photos ou vidéos dans le cadre de la publicité de celui-ci (site internet, presse, réseaux sociaux, etc.).

**Article 17** – Le tournoi est organisé par le club de Tennis de Table la Motte Servolex.

Renseignements : [t.t.la.motte.servolex@gmail.com](mailto:t.t.la.motte.servolex@gmail.com)

**Article 18** - Le club de Tennis de Table la Motte Servolex décline toute responsabilité concernant tout incident qui pourrait survenir dans l'enceinte du gymnase ou ses abords (vol, accident, etc.)

**Article 19** - L'inscription au tournoi vaut acceptation du présent règlement.

**Article 20** - Les mesures sanitaires nationales en vigueur à la date du tournoi seront appliquées.